

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | Rapport d'évaluation rapide  
Ndélé | 15 – 20 Mai 2020



*Les activités de la DTM en République Centrafricaine sont soutenues par :*



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Les termes employés et la présentation des faits tout au long du rapport n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, ou des autorités, ou concernant des frontières ou limites.

Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)  
Avenue de l'indépendance, en face de l'Hôtel Ledger Plaza,  
Bangui  
République Centrafricaine  
Adresse électronique : [DTMRCA@iom.int](mailto:DTMRCA@iom.int)  
Sites Internet : <https://displacement.iom.int/central-african-republic> ;  
<https://dtm.iom.int/central-african-republic>

© OIM 2020 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)  
Le bureau principal de la mission se trouve à Bangui, avec des sous-bureaux additionnels à Bangassou, Bambari, Ndélé, Paoua, Bouar et Kaga Bandoro.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, archivée ou transmise sous quelque forme et de quelque façon, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

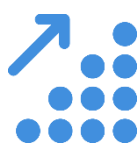
Le présent rapport présente les résultats clés des évaluations rapides mises en œuvre du 15 au 20 mai 2020 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM- Displacement Tracking Matrix) à la suite d'affrontement communautaires ayant touché la ville de Ndélé (préfecture du Bamingui-Bangoran) entre mars et mai 2020. Le rapport présente des chiffres relatifs au nombre, au profil, aux conditions et aux besoins et vulnérabilités des populations déplacées par les tensions intercommunautaires. Il a pour but de fournir des données qui offrent une compréhension plus complète et affinée des déplacements et a pour finalité le développement et la mise en œuvre de programmes de réponse humanitaire eu bénéfice de ces populations.



5 sites de déplacement de la ville de Ndélé (préfecture du Bamanigui-Bangoran) ont été évalués



La population déplacée est estimée à un total de 17 982 individus (4 272 ménages)



Le nombre de personnes déplacées a augmenté de 40% depuis les dernières évaluations (effectuées en mars 2020)



77% des déplacés se trouvent sur le site Minusca



La majorité des PDI (64%) sont de sexe féminin



46% des PDI sont de sexe masculin



54% des déplacés ont moins de 18 ans



87% des ménages PDI vivent dans des abris d'urgence ou de fortune



Les sources d'eau potables sont quasiment inexistantes



Les principaux besoins des déplacés sont des besoins en abris, en eau, hygiène et assainissement et en services de santé



1 site possède un centre proposant des services de santé



Une assistance en vivres, articles non alimentaires, en abris (bâches) et en soins de santé a été apportée dans 4 des 5 sites de déplacement

Pour plus d'informations et pour obtenir les données brutes, merci de contacter l'équipe DTM RCA: [DTMRCA@iom.int](mailto:DTMRCA@iom.int)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	2
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	3
<b>CONTEXTE ET INTRODUCTION</b> .....	4
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	4
<b>LIMITES ET DÉFIS</b> .....	5
<b>POPULATION DÉPLACÉE</b> .....	6
<b>EFFECTIFS ET PROFIL DEMOGRAPHIQUE</b> .....	6
<b>LOCALISATION DES DEPLACES</b> .....	6
<b>ABRIS</b> .....	7
<b>RÉSULTATS SECTORIELS</b> .....	8
<b>SECURITE ALIMENTAIRE</b> .....	8
<b>EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT</b> .....	8
<b>SANTE</b> .....	11
<b>SCOLARISATION</b> .....	11
<b>SECURITE ET PROTECTION</b> .....	11
<b>ASSISTANCE FOURNIE</b> .....	12
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	14

## CONTEXTE ET INTRODUCTION

Depuis le début de l'année 2020, des affrontements intercommunautaires secouent le Nord-Est de la République Centrafricaine. Les combats, qui ont d'abord touché les préfectures de Vakaga et de la Haute-Kotto, sont concentrés depuis le mois de mars 2020 dans la région frontalière du Tchad, et plus particulièrement la ville de Ndélé (préfecture du Bamingui-Bangoran), qui a été le lieu heurté d'une grande violence prenant fréquemment les populations civiles pour cible. Ces violences, qui trouvent leur fondement dans des différends groupes armés rivaux et la lutte pour le contrôle des ressources minières et des routes commerciales, ont fait plus d'une cinquantaine de morts et conduit au déplacement de milliers de personnes, outre d'importants dégâts matériels. Malgré le déploiement des forces armées et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), les violences continuent.

Dans ce contexte de violences armées à Ndélé, et en vue de combler le manque d'informations détaillées sur les déplacements générés par ces affrontements, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a mis en œuvre la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM en anglais). Celle-ci cherche à évaluer le nombre, profils, conditions de vie et besoins des personnes déplacées par les affrontements. Les évaluations menées par la DTM avaient pour finalité de récolter, traiter, analyser et diffuser des données qui permettraient de fournir aux partenaires humanitaires et gouvernementaux une compréhension plus fine des déplacements et d'orienter et cibler les réponses humanitaires et de soutien aux populations déplacées.

Pour ce faire la DTM a procédé à un exercice de collecte de données sur les cinq principaux sites et lieux de regroupement de personnes déplacées dans la ville de Ndélé du 15 au 20 Mai 2020.

## MÉTHODOLOGIE

Les évaluations rapides DTM ont été menées du 15 au 20 mai 2020 dans cinq sites et lieux de regroupement des personnes déplacées de la ville de Ndélé (préfecture du Bamingui-Bangoran). Elles se sont couplées à un exercice d'enregistrement, qui a permis de faire l'enregistrement des ménages présents dans ces cinq sites.

L'évaluation de chaque site ou lieu de regroupement a été conduite au travers d'observations directes, ainsi que d'entretiens simultanés avec des groupes de discussion (chaque groupe étant composé d'un échantillon de cinq personnes) sur différentes parties d'un même site. Pour chaque site, les données obtenues par observation directe et dans chacun des groupes de discussions ont ensuite été compilées afin de croiser et vérifier les informations obtenues.

Les évaluations se sont décomposées en trois phases :

- Une première phase d'identification des quartiers affectés par les inondations ;
- Une seconde phase, pendant laquelle ont été identifiés les quartiers accueillant des personnes déplacées ;
- Et une troisième phase composée d'entretiens avec 244 informateurs clés répartis parmi les 80 quartiers couverts. Les informateurs clés comprenaient des maires d'arrondissements ; des chefs de quartier ; des chefs communautaires et religieux ; des représentants des populations déplacées ; et des travailleurs humanitaires.

La collecte a été effectuée par 20 énumérateurs formés à la méthodologie DTM, sous la responsabilité directe de l'équipe DTM. La collecte a été conduite à l'aide de tablettes afin de faciliter la collecte et

l'analyse des données, ainsi que pour optimiser la qualité des données. Un questionnaire a été développé spécifiquement pour cet exercice et adapté de manière précise au contexte.

En vue d'avoir une compréhension commune des concepts utilisés, les termes et concepts suivants sont compris selon les définitions qui suivent :

- DTM : La Matrice de suivi des déplacements, tiré de l'anglais *Displacement Tracking Matrix* (DTM), est un outil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui permet de faire le suivi des déplacements et mobilités de populations. Elle relève des informations à différents niveaux, les traite et les diffuse, afin de garantir aux acteurs humanitaires, aux gouvernements et autres acteurs intéressés, une meilleure compréhension du nombre, des tendances, des caractéristiques, des conditions et de des besoins des populations déplacées, et ainsi de mieux orienter et cibler les programmes et politiques d'assistance, d'aide et de protection des populations mobiles.
- Personne déplacée interne : « personne qui a été forcée ou contraintes à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'a pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un Etat. »<sup>1</sup>
- Site officiel : Site de déplacement mis en place par le gouvernement centrafricain.
- Lieu de regroupement : Aussi appelé site spontané. Camp de fortune, situé sur un terrain public, privé ou communal, dans lequel les personnes déplacées s'installent de manière spontanée.
- Communauté hôte : communauté locale accueillant des populations déplacées.

## LIMITES ET DÉFIS

En raison de la pandémie du COVID-19, des mesures sanitaires et de prévention strictes ont été adoptées lors de l'exercice DTM. Ainsi, le nombre de participants aux groupes de discussion a été limité. Aussi, des stations de lavage des mains ont été mises à disposition des enquêteurs pendant la collecte de données.

Par ailleurs, du fait de l'insécurité pesant dans les régions affectées par les conflits, aucun site de déplacement en dehors de la ville de Ndélé (et notamment à Yangou darza, Yangoubrizi et Makabale) n'a pu être évalué ; le nombre de PDI identifiées est possiblement une sous-estimation du nombre de PDI actuel. Une mission sera prochainement lancée pour évaluer des sites de déplacement.

Parce que les informations fournies se fondent sur des entretiens avec des informateurs clés au cours de groupes de discussion et bien que celles-ci aient été triangulées et vérifiées, il est possible qu'elles comprennent quelques inexactitudes.

---

<sup>1</sup> Glossaire de la migration (OIM, 2007)

## POPULATION DÉPLACÉE

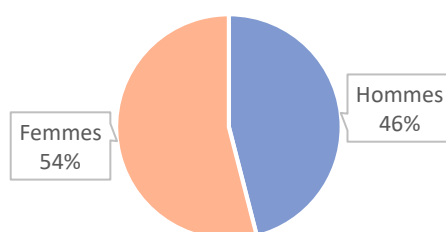
### Effectifs et profil démographique

Lors des évaluations menées par la DTM, un total de 17 982 personnes déplacées (4 279 ménages) ont été identifiées dans les cinq sites de déplacement que compte Ndélé. Ce chiffre représente la population déplacée présente à Ndélé et ne comprend pas les personnes déplacées dans les villages et régions autour de Ndélé, qui n'ont pas pu être évaluées en raison de l'insécurité.

Le nombre de personnes déplacées comptabilisées a augmenté de 40 pour cent depuis les dernières évaluations, effectuées en mars 2020, et qui avaient identifié 12 554 personnes déplacées. Ceci est la conséquence de l'intensification des heurts et affrontements à Ndélé.

La majorité des PDI (64%) sont de sexe féminin, tandis que 46 pour cent sont de sexe masculin. Par ailleurs, les évaluations ont montré que la plupart des personnes déplacées étaient mineures ; en effet, 54 pour cent des PDI ont moins de 18 ans.

Graphique 1 : Répartition des personnes déplacées par sexe



### Localisation des déplacés

Cinq sites accueillent des personnes déplacées dans la ville de Ndélé, à savoir :

- le site Minusca,
- le site de l'Hôpital,
- le site de réintégration de Gozamar, aussi appelé Cité de la paix,
- le site Gozamar 1-2, et
- le lieu de regroupement Ferrick.

Bien que tous ces sites accueillent des populations déplacées par les affrontements intercommunautaires ayant eu lieu depuis le début de l'année 2020, il est à noter que les sites Minusca et Gozamar accueillent déjà certaines PDI, celles-ci y ayant trouvé refuge durant les conflits et ayant touché le pays entre 2012 et 2017.

Sites accueillant des personnes déplacées	Ménages	Individus	%
<b>Site de l'Hôpital</b>	90	329	<b>2%</b>
<b>Lieu de regroupement Ferrick</b>	308	1 182	<b>7%</b>
<b>Site Gozamar (Cité de la paix)</b>	337	1 186	<b>7%</b>
<b>Site Gozamar 1 et 2</b>	266	1 352	<b>8%</b>
<b>Site Minusca</b>	3 278	13 933	<b>77%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 279</b>	<b>17 982</b>	<b>100%</b>

Tableau 1 : Localisation des personnes déplacées

Avec 77 pour cent de l'ensemble de la population déplacée identifiée, le site Minusca accueille le plus grand nombre de personnes déplacées (13 933 individus, soit 3 278 ménages). La présence de forces de la MINUSCA a fait de ce site le principal pôle de déplacement pour les populations fuyant les violences. Tout comme le site Gozamar, il accueillait, avant les présents événements, des PDI déplacés entre 2013 et 2017 en provenance de la Nana-Gribizi et de la Haute-Kotto, ainsi que des PDI déplacés par les conflits intercommunautaires ayant eu lieu en début d'année dans la préfecture de la Vakaga.

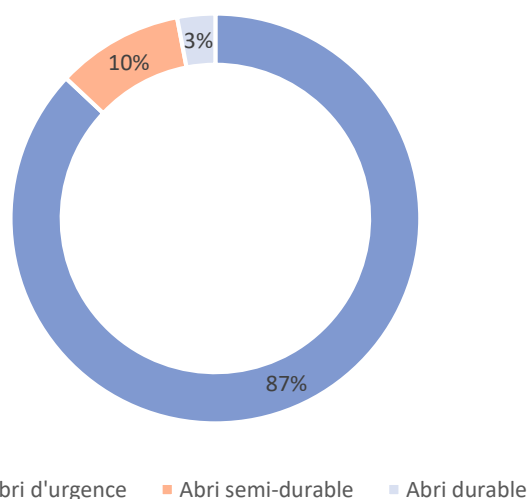
Le site Gozamar 1-2 accueille la deuxième plus grande concentration de déplacés internes, avec 266 ménages comprenant 1 352 individus, ce qui représente 8 pour cent des PDI. Le site Gozamar (Cité de la paix) et le lieu de regroupement Ferrick, hébergent chacun 7 pour cent du total des PDI (respectivement 337 ménages de 1 186 individus et 308 ménages de 1 182 individus). L'hôpital de Ndélé accueille quant à lui 329 individus (90 ménages), soit 2 pour cent de l'ensemble des PDI.

## Abris

La grande majorité des ménages déplacés à Ndélé (87%) vivent dans des abris d'urgence ou abris de fortune. Tous les abris d'urgence se trouvent dans les sites Minusca, Ferrick et Gozamar/Cité de la paix. Le deuxième type d'abri le plus commun est l'abri semi-durable (10% des ménages PDI), trouvé principalement dans les sites Gozamar/Cité de la paix, Gozamar 1-2 et Ferrick. Seuls 3 pour cent des ménages PDI vivent dans des abris durables, dans les sites Hôpital et Ferrick.

La situation diffère de manière substantielle en fonction des sites. Le tableau présente le nombre et le type d'abris dans chacun des sites accueillant des déplacés.

Graphique 2 : Types d'abris des ménages déplacés



Sites accueillant des personnes déplacées	Nombre et types d'abris
<b>Site de l'Hôpital</b>	Toutes les PDI sont hébergés dans des salles prédestinées à l'accueil des malades, avec en moyenne une vingtaine de personnes par salle, sans distinction d'âge ou de sexe.
<b>Lieu de regroupement Ferrick</b>	Plus de 90 pour cent des ménages sont hébergés dans des abris d'urgence, tandis que 10 pour cent (95 ménages) vivent au sein de familles d'accueil.
<b>Site Gozamar (Cité de la paix)</b>	La moitié des ménages vivent dans les abris semi-durables construits par l'OIM, tandis qu'environ 180 ménages sont abrités dans des abris d'urgence.
<b>Site Gozamar 1 et 2</b>	La très grande majorité des ménages vivent dans des abris de fortune. Seule une vingtaine de ménages sont hébergée dans des familles d'accueil.
<b>Site Minusca</b>	Le site est essentiellement constitué d'abris d'urgence et les ménages y vivent dans la promiscuité.

Tableau 2 : Nombre et type d'abris dans les sites de déplacement

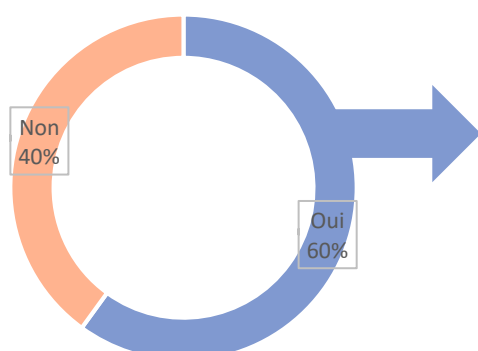


## RÉSULTATS SECTORIELS

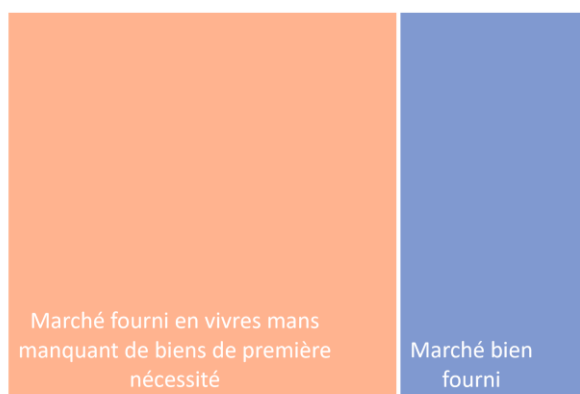
### Sécurité alimentaire

La situation d'insécurité qui prévaut dans la préfecture rend difficile l'approvisionnement en vivres pour les populations déplacées internes. Seuls trois des cinq sites accueillant des déplacés (sites de l'hôpital, le site Minusca et le site Gozamar/Cité de la paix) disposent d'un espace d'échange et d'approvisionnement en vivres. Le marché du site Minusca est le plus fourni, aussi bien en biens de première nécessité, qu'en articles d'hygiène et en articles non alimentaires. Le marché de l'hôpital ne dispose que des produits vivriers de base (légumes et tubercules), mais manque d'autres éléments nécessaires. Il en est de même pour le site Gozamar.

**Graphique 3 : Présence d'un marché dans les sites de déplacement**



**Graphique 4 : Disponibilité d'articles sur les marchés**



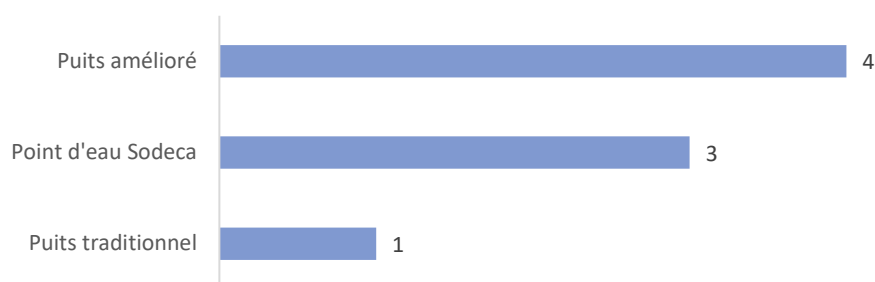
Les conditions de survie sont très difficiles pour les populations déplacées, qui pour la plupart vivent de l'emprunt sinon du troc. La plupart des ménages pratiquaient l'agriculture de subsistance avant que ne surviennent les affrontements communautaires. Actuellement, la plupart des hommes vivant sur le site travaillent comme ouvriers salariés à la tâche, tandis que la plupart des femmes font du commerce de bois.

Dans tous les sites, les populations déplacées rapportent que l'accès aux champs est encore possible pour la majorité des ménages déplacés, hormis les PDI du site Ferrick, qui sont pour la plupart des commerçants. Les principaux risques liés à l'accès aux champs sont les risques d'agression ou attaque physique, du fait de la présence de groupes armés dans la ville.

### Eau, hygiène et assainissement

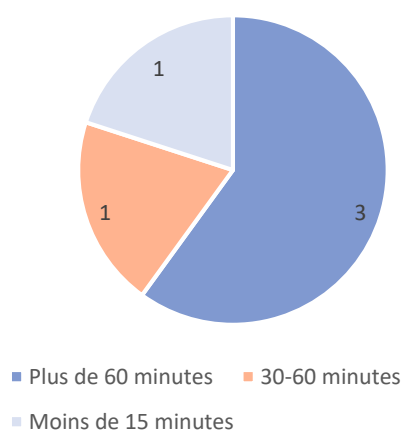
Les sources d'approvisionnement en eau potable sont quasiment inexistantes dans les sites de déplacés de Ndélé. En effet, dans les cinq sites accueillant des déplacés, seules huit sources d'eau fonctionnelles ont été identifiées lors des évaluations : quatre puits améliorés (identifiés dans les sites Hôpital, Ferrick et Minusca), trois points d'eau de la Société de distribution d'eau de Centrafrique (Sodeca) (dans les sites Hôpital, Ferrick et Minusca) et un puits traditionnel (observé dans le site Gozamar/Cité de la paix). Il est à noter qu'aucun point d'eau n'existe dans le site Gozamar 1-2 ; tous les ménages de ce site doivent aller au site Gozamar/Cité de la paix pour s'approvisionner en eau.

**Graphique 5 : Sources d'eau fonctionnelles dans les sites de déplacement**

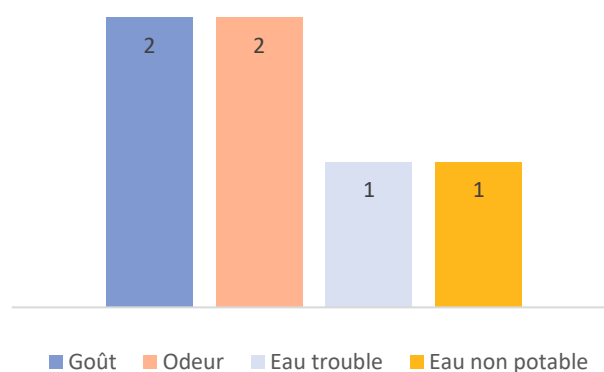


Dans la majorité des sites de déplacement, représentant 91 pour cent des PDI, les personnes déplacées doivent marcher plus de 60 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche. Dans le site de l'hôpital (soit 2% des PDI), au contraire, les PDI peuvent accéder au point d'eau en moins de 15 minutes, tandis que le point d'eau le plus proche est à 30 minutes de marche dans le site Ferrick (dans lequel vivent 7% des PDI). En outre, tous les sites ont indiqué que l'eau présentait des problèmes, les plus fréquents étant le goût et l'odeur (mentionnés chacun dans deux sites), la non potabilité de l'eau (un site) et le fait que l'eau soit trouble (un site).

**Graphique 6 : Distance jusqu'au point d'eau le plus proche, par site**



**Graphique 7 : Problèmes liés à l'eau, par site**



Aucune des latrines sur les sites de déplacement de Ndélé n'est opérationnelle. En effet, un total de 200 latrines ont été identifiées dans les cinq sites de déplacement, mais celles-ci sont toutes inopérantes ou non hygiéniques, rendant leur utilisation impossible. Par ailleurs, aucune latrine ne peut être verrouillée de l'intérieur. Enfin, aucun des points d'eau et des latrines ne sont éclairés, accroissant les risques et dangers dans l'accès à l'eau et aux latrines.

Pour ce qui est de l'assainissement, le besoin d'appui en assainissement et gestion des déchets est crucial pour éviter des contaminations et autres maladies dérivées.

Les tableaux de la page suivante présentent la situation dans chacun des sites évalués ainsi qu'un récapitulatif du nombre de sources d'eau et de latrines dans chaque site.

Sites accueillant des personnes déplacées	# de PDI	Puits aménagé	Puits traditionnel	Point d'eau Sodeca	Latrines
Site de l'Hôpital	329	2		1	11
Lieu de regroupement Ferrick	1 182	1		1	60
Site Gozamar (Cité de la paix)	1 186		1		41
Site Gozamar 1 et 2	1 352				25
Site Minusca	13 933	1		1	60
<b>TOTAL</b>	<b>17 982</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>197</b>

Tableau 3 : Nombre et type de sources d'eau et de latrines par site de déplacement

Sites accueillant des personnes déplacées	Situation en eau, hygiène et assainissement
<b>Site de l'Hôpital</b>	02 puits améliorés fonctionnels et 01 point SODECA. En moyenne 15 min est suffisante pour accéder à la source d'eau. Le site dispose de 11 latrines fonctionnelles séparées pour hommes et femmes. Cependant, aucun service n'existe pour garantir l'hygiène du système sanitaire. Le besoin principal est la mise à disposition de plusieurs points d'eau ainsi qu'une distribution d'articles pour traiter et conserver l'eau.
<b>Lieu de regroupement Ferrick</b>	Le site dispose d'un seul puits amélioré, et d'un point d'approvisionnement en eau de la SODECA. Le temps moyen d'attente pour l'eau est de 30 à 60 minutes. L'eau est dite non potable par les populations, et présente des problèmes d'odeur. Le site dispose d'environ 60 latrines mixtes non opérationnelles et non éclairées. Aucun mécanisme d'assainissement n'existe, et le besoin principal des populations est en plus de la diversification des points d'eau, la mise à disposition d'articles de traitement et conservation.
<b>Site Gozamar (Cité de la paix)</b>	Un seul puits traditionnel est fonctionnel pour les 337 ménages qui y sont retranchés. Le délai d'attente moyen pour accéder à l'eau est de plus d'une heure. L'eau présente des problèmes d'odeur et de goût, en plus d'être trouble. Des cas de discriminations sont rapportés pour l'accès au seul point d'eau du site qui dispose en outre de 41 latrines toutes en mauvais état et non éclairées..
<b>Site Gozamar 1 et 2</b>	Toutes les PDI s'approvisionnent sur le site Gozamar. Ils disposent de 25 toilettes en mauvais état créées par les familles d'accueil, et manquant drastiquement de moyens hygiéniques en plus du risque créé par l'absence d'éclairage et de mécanisme de drainage.
<b>Site Minusca</b>	Le site n'a qu'un seul point d'eau qui n'est rien d'autre qu'un puits amélioré, ainsi qu'un robinet SODECA fonctionnels. Le temps moyen d'attente pour l'approvisionnement en eau est d'environ 60 minutes, et l'eau présente un problème de saveur. Le site Minusca dispose d'environ 60 latrines toutes en mauvais état, et aucun mécanisme d'éclairage ou de drainage n'est fonctionnel. Le besoin le plus urgent est la construction de nouveaux points d'eau afin de désengorger le temps d'attente et faciliter l'accès à l'eau potable pour plus de 3 278 ménages.

Tableau 4 : Situation en eau hygiène et assainissement dans les sites de déplacement

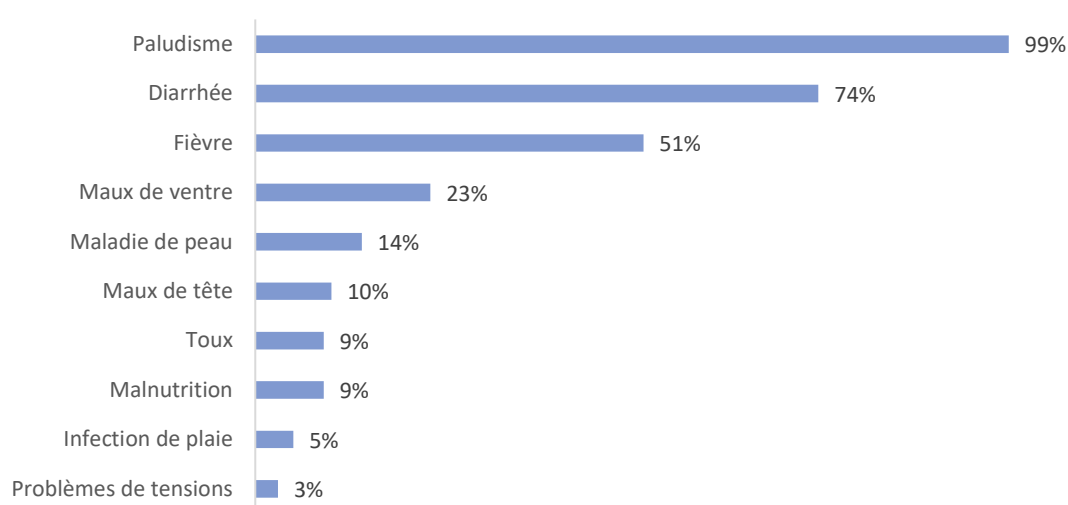


Seul le site de l'hôpital dispose d'un service de santé, qui plus est pauvrement approvisionné en médicaments et est payant pour l'ensemble des populations déplacées internes. Le principal obstacle dans l'accès aux soins de santé pour ces derniers est le manque de moyens financiers.

En dehors du site de l'hôpital, aucun des autres sites ne dispose de service de santé, et il faut en moyenne 30 à 60 minutes pour accéder à l'hôpital de Ndélé en cas de maladie. En plus de la distance, l'absence de personnel de qualité, et l'absence de médicaments sont les principales entraves pour l'accès aux soins de santé pour les PDI.

Le paludisme, la fièvre, la diarrhée et la malnutrition sont les principaux problèmes de santé rapportés sur les sites de déplacés.

**Graphique 8: Problèmes de santé les plus répandus dans les sites de déplacement**



## Scolarisation

Aucune activité éducative n'existe sur les différents sites. Les enfants n'ont plus accès aux salles de classes suite à la suspension de toutes les activités scolaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie du COVID-19. Aucun espace pour enfant n'existe non plus sur les sites.

## Sécurité et protection

Un certain nombre de personnes vulnérables ont été identifiées parmi les populations déplacées, y compris 185 femmes enceintes ; 71 femmes cheffes de ménage ; 4 personnes en situation de handicap physique ou mental ; et 2 survivants de violences basées sur le genre. Le tableau qui suit offre le nombre de personnes vulnérables dans chacun des sites de déplacement.






Catégories	Site de l'hôpital (90 mén.)	Ferrick (308 mén.)	Site Gozamar (337 mén.)	Gozamar 1-2 (266 mén.)	Site Minusca (3 278 mén.)
 Femmes enceintes ou allaitantes	✓10	✓50	✓80	✓30	✓15
 Personnes en situation de Handicap	✗0	✗0	✓2	✓1	✓3
 Enfants non accompagnés ou séparés	✗	✗	✗	✓	✗
 Femmes cheffes de ménage	✓20	✓30	✓20	✓1	✗0
 Survivant(e)s de VBG	✗	✗	✓	✓	✗
 Besoins de regroupement familial	✗	✗	✗	✗	✓

Tableau 3 : Nombre de personnes vulnérables par site de déplacement

Il n'existe aucun mécanisme d'écoute pour victimes de violences, ni de système pour la gestion et le renvoi de cas liés à la protection, et les populations ne disposent pour la plupart d'aucune pièce d'identification. Hormis un certain nombre de cas d'abus de la part des forces de sécurité, aucun incident grave de protection n'a été rapporté à ce jour.

Le site de l'hôpital jouit d'un renforcement sécuritaire déployé par la MINUSCA. Malgré tout, le site ne dispose d'aucun espace dédié pour enfants. Le site Gozamar (cité de la paix) ne dispose d'aucun espace dédié pour enfants.

## Communication

Un réseau téléphonique est disponible dans tous les sites évalués. Pourtant, le moyen de communication privilégié par les populations déplacées pour obtenir des informations demeure la bouche-à-oreille auprès des voisins et amis. Quelques ménages PDI parviennent également à s'informer au travers de la radio communautaire locale.

Selon les groupes de discussion clés, les sujets principaux à propos desquelles les personnes déplacées voudraient recevoir plus d'informations portent sur l'appui humanitaire en abris et en eau, l'accès à l'assistance alimentaire et aux soins médicaux sur les sites, ainsi qu'un suivi sur le processus de désarmement.

## Assistance fournie

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, quatre des cinq sites ont reçu une assistance entre mars et mai 2020. Seul le site de l'hôpital n'a reçu aucune assistance humanitaire. Dans les sites Ferrick, Gozamar/Cité de la paix, Gozamar 1-2 et Minusca, une assistance en vivres, articles non alimentaires, en abris (bâches) et en soins de santé a été apportée.

Aucun appui en soutien psychosocial, dans l'accès à l'eau potable, en outils de construction, pour la relance économique ou dans le domaine scolaire n'a été apporté. En outre, le nombre de personnes

déplacées a augmenté de manière significative entre mars et mai 2020 (hausse de 40% de la population déplacée), créant des besoins additionnels à combler.

*Tableau 4 : Assistance fournie dans les sites de déplacement*

Assistances fournies	Site de l'hôpital (90 mén.)	Ferrick (308 mén.)	Site Gozamar (337 mén.)	Gozamar 1-2 (266 mén.)	Minusca (3 278 mén.)
Vivres	✘	✔	✔	✔	✔
NFI	✘	✔	✔	✔	✔
Bâches	✘	✔	✔	✔	✔
Outils de reconstruction	✘	✘	✘	✘	✘
Relance économique	✘	✘	✘	✘	✘
Santé	✘	✔	✘	✔	✔
Psychosociale	✘	✘	✘	✘	✘
Eau-Hygiène-assainissement	✘	✘	✘	✘	✘
Education	✘	✘	✘	✘	✘

## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport a présenté les résultats clés obtenus lors d'évaluations effectuées entre le 15 et le 20 mai dans cinq sites de déplacement à Ndélé (sites Minusca, hôpital, Gozamar/Cité de la paix, Gozamar 1-2, et Ferrick). Ces évaluations avaient pour but de fournir une meilleure compréhension du nombre, des conditions et des besoins des populations déplacées en communauté d'accueil suite aux affrontements intercommunautaires ayant touché la ville depuis mars 2020 et, par-là, de donner des orientations à la réponse humanitaire et l'assistance apportés aux populations déplacées.

Les principaux résultats et recommandations sectoriels identifiées lors des évaluations sont les suivants :

- **Effectifs** : un total de 17 982 personnes déplacées (4 279 ménages) ont été identifiées. Le nombre de personnes déplacées comptabilisées a augmenté de 40 pour cent depuis les dernières évaluations, effectuées en mars 2020
- **Localisation** : Le site Minusca accueille le plus grand nombre de personnes déplacées (13 933 individus, soit 3 278 ménages, soit 77% de la population déplacée).
- **Abris et Article non alimentaires** : La grande majorité des ménages déplacés (87%) vivent dans des abris d'urgence ou abris de fortune. Les populations déplacées manquent cruellement d'Articles non alimentaires

❖ **Principales recommandations :**

**-Appuyer la distribution de kits NFI pour les populations déplacées.**

- **Sécurité Alimentaire** : les dons des communautés hôtes et l'assistance humanitaire constituent d'importantes sources de nourriture dans un nombre significatif de quartiers (35% et 19% des quartiers, respectivement)

❖ **Principales recommandations :**

**-Pourvoir à la distribution en urgence des vivres aux ménages déplacés internes.**

**-Appuyer la sécurisation (au moyen de patrouilles plus régulières) des espaces agricoles de proximité.**

- **Eau, hygiène, assainissement** : Les sources d'approvisionnement en eau potable sont quasiment inexistantes dans les sites de déplacés. En effet, dans les cinq sites accueillant des déplacés, seules huit sources d'eau fonctionnelles ont été identifiées lors des évaluations. Par ailleurs, dans tous les sites, l'eau présente des problèmes. Toutes les latrines dans les sites sont soit non opérationnelles soit non hygiéniques, et aucune ne peut être verrouillée de l'intérieur. Il n'y a pas d'éclairage autour des points d'eau et des latrines. Enfin, il n'existe aucun système d'assainissement dans les sites.

❖ **Principales recommandations :**

**-Multiplier les points de distribution en eau potable (bladders/forages)**

**-Promouvoir la distribution du matériel pour la conservation et le traitement de l'eau**

- Mettre en place en système d'assainissement et de gestion des déchets
  - Assurer l'éclairage autour des points d'eau et des latrines
  - Sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène.
- **Santé** : Seul le site de l'hôpital dispose d'un service de santé, celui-ci étant en outre payant. Le paludisme, la fièvre, la diarrhée et la malnutrition sont les principaux problèmes de santé rapportés sur les sites.
- ❖ **Principales recommandations :**
    - Approvisionner l'hôpital de Ndélé en médicaments subventionnés.
    - Prendre en charge les soins de santé pour Femmes enceintes
    - Renforcer l'équipe médicale de l'hôpital de Ndélé
    - Redéployer les cliniques mobiles pour sensibilisation sur le COVID
    - Prendre en charge les soins de première nécessité.
- **Scolarisation** : Aucune activité scolaire ou éducative n'existe sur les différents sites
- **Sécurité et Protection** : 262 personnes présentant une vulnérabilité ont été identifiées parmi la population déplacée. La vulnérabilité la plus importante sont les femmes enceintes (185 personnes). Il n'existe aucun mécanisme d'écoute pour victimes de violences, ni de système pour la gestion et le renvoi de cas liés à la protection. Hormis un certain nombre d'abus de la part de forces de sécurité, aucun incident grave de protection n'a été rapporté à ce jour.
- **Communication** : Les sujets principaux à propos desquelles les personnes déplacées voudraient recevoir plus d'informations portent sur l'appui humanitaire en abris et en eau, l'accès à l'assistance alimentaire et aux soins médicaux sur les sites, ainsi qu'un suivi sur le processus de désarmement.
- **Assistance fournie** : Une assistance en vivres, articles non alimentaires, en abris (bâches) et en soins de santé a été apportée dans quatre des cinq sites de déplacement. Aucun appui en soutien psychosocial, dans l'accès à l'eau potable, en outils de construction, pour la relance économique ou dans le domaine scolaire n'a été apporté.

**Pour plus d'informations et pour obtenir les données brutes, merci de contacter l'équipe DTM RCA : [DTMRCA@iom.int](mailto:DTMRCA@iom.int)**